



Fiche n° 3: Les familles de métier

1. Une amélioration de l'orientation ?

Présentée comme permettant d'améliorer l'orientation, les familles de métier pourraient séduire (par exemple à SUD éducation où nous combattons l'orientation précoce, facteur aggravant de la sélection sociale). Pourtant, elles représentent surtout 1 an de moins de qualification professionnelle puisqu'on ne se spécialise qu'en 1ère. Du Bac pro 4 ans avant 2009 nous voici maintenant au bac pro 2 ans ! Ajouté à la baisse du nombre d'heures sur la formation, c'est donc un nouveau pas en avant vers une déqualification de nos élèves, les rendant plus vulnérables sur le marché du travail.

2. Quand est-ce que ça commence ?

Trois premières familles de métier seront mise en œuvre dès la rentrée 2019. Elles regrouperont 16 spécialités :

- spécialités du bâtiment, de la construction durable et des travaux publics
- spécialités de la relation client (MRC)
- spécialités de la gestion administration, du transport et de la logistique (GATL).

3. Ça concerne toutes les spécialités ?

Il semblerait que oui (le conditionnel est de mise car ce gouvernement applique les réformes avant de publier les textes et présente des dossiers de presse flous aux organisations syndicales). Il est possible que certaines spécialités « de pointe » y échappent, renforçant alors la logique de hiérarchisation entre lycées.

4. C'est plus joli sur le papier glacé qu'en vrai

Des familles de métiers regroupant 10 voire 16 spécialités en seconde c'est bien joli, mais quels lycées vont pouvoir proposer autant de spécialités en 1ère et Tle ?